

## **AVIS PUBLIC**

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1<sup>er</sup> novembre 2022, à 19 h 30, à la salle du conseil au 421, 4<sup>e</sup> avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

420, 2e rue Lot 1 956 788

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation mineure pour permettre

d'avoir une allée de circulation à double sens à 6,10 m au lieu de

7,0 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 6 octobre 2022.

Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière